

Communication N° 1 - 2009 au Conseil communal

Séance du 11 février 2009

Résumé des objets traités en Municipalité de mi-octobre à début décembre 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité de mi-octobre à début décembre 2008.

Décision d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^e génération - Disposition transitoire (art. 53 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mme Nathalie Mayor, à l'intention du Service de l'intérieur chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Nomination d'un nouveau membre à la commission d'estimation fiscale

La Municipalité a désigné M. Serge Rihs, géomaticien à la DTSI, comme représentant de la Ville de Pully à la commission mentionnée en titre, en remplacement d'un collaborateur qui a quitté la commune.

Expertise technique du patrimoine immobilier communal - Bâtiments scolaires - Résultat de l'inventaire amiante

Au terme d'un travail d'investigations et de sondages sur le terrain, les rapports circonstanciés déposés pour chacun des collèges signalent, pour la plupart d'entre eux, de faibles quantités d'amiante qui ne présente pas de danger particulier.

Par contre, le collège de l'Annexe Ouest nécessite un assainissement qui sera réalisé en 2009. Ces travaux sont inscrits au crédit d'investissement de CHF 1'216'080.40, alloué par le Conseil communal le 8 octobre 2008 (préavis N° 12-2008).

Aide au logement en zone périphérique

Prométerre, Office de crédit agricole, de Lausanne, nous informe que, dans le cadre de la modification de la loi sur le logement du 9.9.1975, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont décidé d'accorder des prêts sans intérêt pour favoriser la transformation, la création et l'agrandissement d'appartements en zone périphérique.

Projet de réalisation des cartes de dangers naturels - Etat d'avancement des travaux

Par courrier du 5.11.2008, le Département de la sécurité et de l'environnement, nous informe que le Grand Conseil a décidé d'accorder un crédit de CHF 2'673'000.00 destiné à financer la réalisation des cartes de dangers naturels sur l'ensemble du territoire avec comme objectif principal, la prévention des risques et son intégration dans l'aménagement du territoire. Le budget total du projet, y compris la participation de l'ECA, de la Confédération et des communes se monte à CHF 8'185'000.00.

Propriété de la Société coopérative COOP, av. du Tirage 1 (parcelle N° 328 du cadastre communal) - Transformation et rénovation intérieures du magasin

La Municipalité a autorisé la société coopérative COOP à procéder à la transformation et à la rénovation intérieure du magasin qu'elle possède à l'av. du Tirage 1, de conditionner la délivrance du permis de construire au respect des exigences en matière de lutte contre le bruit.

Rémunération des accueillantes en milieu familial

La Municipalité a accordé une augmentation de 40 centimes/heure à nos accueillantes en milieu familial dès le 1er janvier 2009 et a augmenté de 50 centimes/heure le tarif facturé aux parents dont le revenu mensuel brut est supérieur à CHF 9'501.00.

Assurance-accidents du personnel communal non obligatoirement assuré auprès de la SUVA

La Municipalité a validé l'évaluation des dossiers reçus dans le cadre de l'appel d'offres et a adjugé le marché «*assurance-accidents hors SUVA*» à Axa Winterthur pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013.

Déchets encombrants

La Municipalité a approuvé la réduction du nombre de collectes des déchets encombrants de 12 à 6 par an, dès le 1.1.2009. Des informations détaillées ont été fournies à ce propos dans le «*calendrier et directives pour l'évacuation des déchets 2009*», distribué à tous les ménages pullliérans en décembre dernier.

Conditions générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique

La Municipalité a adopté les Conditions Générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique et a approuvé leur entrée en vigueur au 1er janvier 2009, ce qui a été communiqué aux abonnés dans un courrier accompagnant le dernier décompte 2008.

Migration informatique Horus II

La Municipalité a pris acte que la migration des données entre la ville de Pully et Romande Energie Commerce SA s'est bien déroulée et que les résultats sont très bons: finalement seules 173 erreurs ont été constatées sur 252'117 données à migrer.

Collège de l'Annexe Ouest - Désamiantage et travaux de réfection - Attribution d'un mandat partiel d'architecte

La Municipalité a attribué un mandat partiel d'architecte à EPIQR Rénovation Sàrl, du Parc scientifique de l'EPFL, à Lausanne, pour un montant total indicatif de CHF 94'606.20 TTC.

19ème édition de la cours pédestre "A Travers Pully"

La Municipalité a pris acte que la prochaine édition aura lieu le vendredi 29.5.2009, en fin d'après-midi.

Recensement 2010 - Engagement d'un collaborateur sous contrat à durée déterminée

La Municipalité a décidé d'engager un collaborateur sur la base d'un contrat à durée déterminée d'une année du 1er au 31.12.2009, afin de réaliser diverses tâches exigées dans le cadre du recensement 2010 (registre des bâtiments, registre des logements, etc.).

Développement durable, programme des manifestations 2009

La Municipalité a adopté le programme des manifestations de développement durable 2009, à savoir:

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| ⇒ New Ride | 15.5.2009 et septembre 2009 |
| ⇒ Journée du soleil | 15.5.2009 |
| ⇒ Bike to work | du 1 au 30.6.2009 |
| ⇒ Semaine de la mobilité | septembre 2009 |

Projet CFF d'assainissement phonique par la pose de parois antibruit et de fenêtres antibruit

La Municipalité a décidé de ne pas s'opposer au nouveau projet des CFF d'assainissement phonique par la pose de parois antibruit et de fenêtres antibruit, soumis à l'enquête publique jusqu'au 4.12.2008.

Néanmoins, elle est intervenue auprès de l'OFT pour lui rappeler son engagement dans le cadre du processus d'homologation d'un nouveau type de parois antibruit et son intégration éventuelle au projet prévu sur Pully.

Nomination de nouveaux membres au Comité de direction de l'Association régionale RAS Est lausannois-Oron-Lavaux

La Municipalité a été informée de la nomination au Comité de direction de l'Association mentionnée en titre de M. P. Jolliet, nouveau membre de la Municipalité d'Epalinges, en remplacement de Mme N. Liniger.

Aucune candidature n'ayant été proposée pour remplacer le membre démissionnaire de la Ville d'Oron, il conviendra d'attendre l'été prochain que le Comité soit au complet.

Le Portrait du coeur du Canton

Par courrier du 21.11.2008, le chef du Département de l'économie, nous informe que, suite à l'approbation du Plan directeur cantonal par la Confédération et sa mise en vigueur le 1.8.2008, le Service du développement territorial (SDT) de l'Etat de Vaud a souhaité dresser un état des lieux dans la zone d'influence de l'agglomération Lausanne-Morges (hors périmètre compact), qu'il a intitulé "*coeur du Canton*".

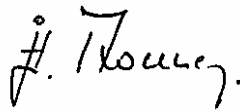
Les résultats de l'étude seront présentés aux acteurs politiques régionaux et communaux lors d'ateliers de concertation organisés en février prochain. Cette démarche doit encore être précisée avec les partenaires régionaux qui suivent l'avancement de l'étude.

Adhésion à l'Association du réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont, Lutry

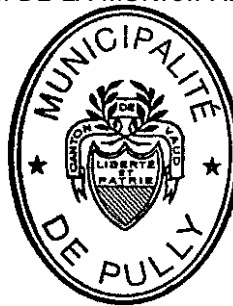
L'adhésion au réseau cité en titre a été acceptée par les Conseils communaux de toutes les communes partenaires.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



Jean-François Thoney



La secrétaire



Corinne Martin

Pully, 17 décembre 2008